ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Par votre vote du 5 Mars vous fonderez définitivement la Ve République



Louis TERRENOIRE
Député sortant de l'Orne
Maire de Ceaucé
Ancien Ministre
Membre du Parlement Européen
et de la CODER de Basse-Normandie
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance

Électrices et Électeurs,

En novembre 1962, lors de la précédente campagne pour les élections législatives, j'avais intitulé ma profession de foi : « Pour une République moderne ». Après quatre années écoulées, nous pouvons tous constater, AVEC LE GÉNÉRAL DE GAULLE, qu'« **après expérience, et par comparaison avec les troubles qui l'ont précédée et avec la grande confusion qui prétend lui succéder, LA Ve RÉPUBLIQUE EST BIEN LE RÉGIME QU'IL FAUT A LA FRANCE pour lui assurer le progrès, l'indépendance et la paix** ».

Pour la première fois dans l'histoire de nos Républiques, la dernière législature s'est déroulée sans crise ministérielle. Enfin! les Français ne sont plus ridiculisés au regard du monde, comme ils l'étaient, lorsque les gouvernements changeaient tous les six mois.

Malheureusement, des hommes politiques (de gauche, du centre et de droite) ont gardé la nostalgie de ce passé de désordre et d'instabilité. Les uns carrément, d'autres plus hypocritement, veulent soit abattre la Ve République, soit la paralyser par des combinaisons.

De Gaulle nous a prévenus dans son allocution du 9 février : « LE 5 MARS PROCHAIN, CE QUI VA ÊTRE EN JEU, C'EST LA Ve RÉPUBLIQUE ».

Les institutions nouvelles doivent être d'autant plus sauvegardées et finalement implantées dans notre pays qu'**après de Gaulle, ce sont elles et elles surtout qui pourront garantir à la nation française la continuité de son redressement intérieur et extérieur.**

PAR VOTRE VOTE, VOUS ALLEZ FONDER DÉFINITIVEMENT LA Ve RÉPUBLIQUE.

Le rôle d'un député moderne.

C'est donc en fonction des institutions nouvelles que le député élu en 1967 doit comprendre son rôle. Le peuple français ne veut plus du député-culbuteur-de-ministères, mais d'un mandataire consciencieux, attaché à sa véritable mission, qui consiste à légiférer et à contrôler l'action gouvernementale.

— **Au cours de la législature qui vient de s'achever, plus de 400 textes législatifs ont été discutés, amendés et adoptés par le parlement** ; en voici les principaux : Fonds national de l'emploi, garantie contre les calamités agricoles, programme d'équipement sportif, épargne-logement, durée du service militaire, assurance maladie des travailleurs non-salariés, formation professionnelle, recherche scientifique, loi sur l'élevage, etc., etc.

— **Chaque année, le budget a été voté en temps utile et en équilibre**, traduisant en chiffres l'effort immense accompli par le gouvernement, avec l'appui d'une majorité cohérente, dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Nous n'en donnerons qu'un seul exemple : **l'éducation nationale, dont les crédits ont quintuplé depuis huit ans.**

J'ai demandé à M. **Émile JANVIER, conseiller général d'Alençon-Ouest, maire de Saint-Denis-sur-Sarthon,** chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé de la Résistance, ancien déporté comme moi-même, homme d'une fidélité exemplaire à ses engagements, de m'apporter, cette fois encore, son concours en qualité de **remplaçant éventuel.**

Grâce à la bonne gestion de nos finances, **le franc est une des monnaies les plus solides du monde** et la ruineuse inflation a été brisée.

L'action d'un député moderne.

Le député élu en 1967 doit être un homme très averti des questions économiques et sociales, car **il est sans cesse appelé à apporter son concours aux collectivités locales** (urbaines et rurales), **de même qu'aux divers groupements professionnels.** Il est, en quelque sorte, un « correspondant spécial », des intérêts de sa circonscription et du département auprès des pouvoirs publics, nationaux et régionaux.

Dans la mesure de mes moyens, **je crois m'être acquitté de cette tâche** et de nombreux maires, y compris celui de la ville d'Alençon, ont bien voulu le reconnaître.

De même, comme député et surtout **comme représentant français au parlement européen, j'ai appuyé l'action opiniâtre du gouvernement pour que le marché commun s'étende à l'agriculture.**

Maire d'une grosse commune rurale, entouré d'agriculteurs et d'éleveurs, je n'ignore rien de leurs besoins et je m'emploie à aider leurs initiatives en vue de la rentabilité et de la qualité.

Président-fondateur de la S.A.D.R.E.B.O. (Société d'études pour l'aménagement et l'équipement du bocage bas-normand), je me suis préoccupé très particulièrement des problèmes touchant **à l'avenir des exploitations familiales, aussi bien qu'à l'implantation d'industries créatrices d'emplois.**

Pour un avenir social meilleur.

Si beaucoup a été fait, BEAUCOUP RESTE A FAIRE. Le progrès social doit être continu, notamment pour les jeunes, pour les petits salariés, les personnes âgées, les victimes des guerres.

De grandes tâches attendent la prochaine assemblée nationale : par exemple, accentuer l'effort déjà accompli en faveur de la **construction de logements sociaux** ; — multiplier les emplois dans notre espace régional, de manière à **arrêter l'exode des jeunes et maintenir l'activité de nos bourgs** ; — accentuer et diversifier l'industrialisation, obtenir un classement plus équitable des zones de décentralisation ; — **faire en sorte que l'agriculture française puisse bénéficier des chances que lui offre le marché commun.**

La paix, bien suprême.

Depuis cinq ans, **la France connaît la paix.** A l'avenir nous ne nous laisserons entraîner dans aucun conflit, sauf si nos intérêts vitaux étaient menacés. C'est dans l'indépendance que nous restons fidèles à l'Alliance du monde libre.

Chargé de présenter le rapport sur le traité franco-allemand devant l'Assemblée nationale, j'ai eu l'honneur d'attacher ainsi mon nom à cette œuvre de réconciliation, fondement indispensable de la construction européenne.

L'Europe que nous voulons a pour objectif une confédération d'États, réalisée par étapes. L'Europe que nous voulons doit être aussi celle de la détente, puis de l'entente avec toutes les nations du continent ; de Gaulle en a donné l'exemple et, maintenant, les autres lui emboîtent le pas.

Depuis bien longtemps, le prestige de la France n'a été aussi grand dans le monde.

VIVE LA Ve RÉPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE!

Louis TERRENOIRE.

Quelques mots sur les oppositions

Dans une démocratie libre et digne, la compétition électorale doit opposer les idées plus que les hommes. Je ne me suis jamais livré à des attaques personnelles et je les méprise trop pour que puissent m'atteindre celles qui ont été ou seront dirigées contre moi.

Entre mes concurrents et moi-même le débat doit rester politique :

— à **M. DELAUNAY,** délégué mineur permanent, je dis : partisan d'une évolution de la condition ouvrière vers plus de justice et davantage de responsabilité, je me refuse, avec la grande majorité des Français, à sacrifier pour autant la liberté et à voir s'instaurer un régime communiste totalitaire;

— à **M. ALEXANDRE,** contrôleur des P.T.T., candidat de la Fédération démocrate et socialiste, je demande comment ses chefs de file, MM. Guy Mollet et François Mitterrand pourraient être des bâtisseurs de l'avenir, étant donné qu'ils ont été, dans le passé, les leaders d'un régime d'imprévoyance et d'impuissance;

— à **M. CREN,** sous-directeur des Impôts, je pose la question suivante : candidat du Centre démocrate, comment pouvez-vous vous sentir à l'aise dans ce parti, où M. Frédéric-Dupont, prototype du conservateur, M. Legendre, connu comme sympathisant de l'O.A.S., M. Dides, l'ex-commissaire d'opinion fasciste, M. Motte, porte-parole du grand patronat du Nord, sont également candidats sous la même étiquette que vous?...

En résumé, **ce n'est pas avec des oppositions aussi divisées que pourrait être formée une majorité de gouvernement.**

Imp. Alençonnaise 39.154